Image not found or type unknown

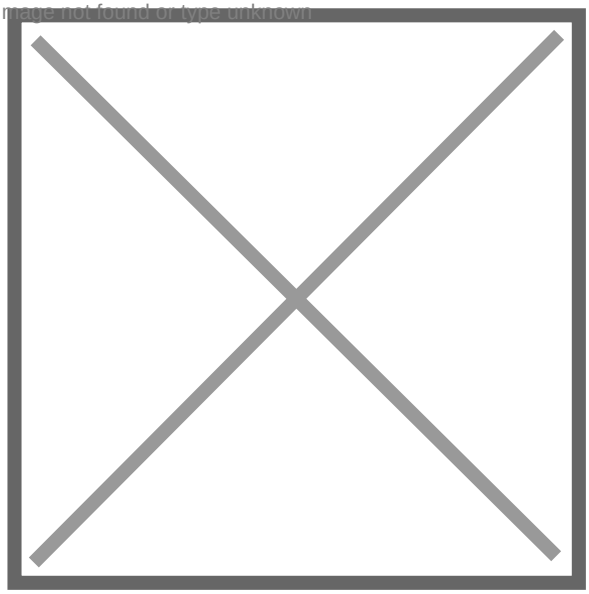

Saisie arret d un huissier , me mettant dans le rouge

Par **Stan544**, le **25/05/2019** à **12:49**

Bonjour je me permet de vous écrire pour un soucis. J'ai été saisie au 5 mars pour un montant de 5026,30 euros car j étais garant de ma soeur , pour loyers impayés. Jusqu ici pas de soucis. Mais entre le 15 et le 21 mai j ai été saisie de 100 euros alors qu' il me restais sur mon compte que 71,06 euros et je me suis retrouver dans le rouge a -28,94 euros. Et les 100 euros saisie ont été pointer sur mon compte le 5 mars jour de la première et seule saisie jusque la, dénommé " saisie arrêt " . Moi je pense qu' ils n ont pas le droit de me mettre dans le rouge alors qu' il me restais une facture à payer , ce qui me met vraiment dans le rouge . Voilà merci de comprehnesion j espère une réponse de votre part. Bonne journee

Par **amajuris**, le **26/05/2019** à **10:01**

bonjour,
les 100 € ne sont -ils pas les frais bancaires pris par votre banque et non une saisie ?
dans le cas d'une saisie-attribution, la banque doit vous laisser le solde bancaire insaisissable égal au RSA.
salutations

Par **Stan544**, le **26/05/2019** à **10:19**

Sur l intitulé du debit c est bien écris " saisie arrêt " donc je ne pense pas que cela puisse être

les frais bancaires. En tout cas j attend une réponse de ma banque depuis quelques jours.
Merci beaucoup pour votre réponse cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés